

DIES ACADEMICUS 2011

Samedi 5 novembre 2011
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Dossier de presse

DOSSIER DE PRESSE

Allocution de Mme Martine Rahier

Rectrice de l'Université de Neuchâtel

Allocution de Mme Sandra Gogniat

Assistante doctorante, Faculté des sciences économiques

Allocution de M. Dick Marty

Président du Conseil de l'Université

Allocution de M. Philippe Gnaegi

Conseiller d'Etat

Chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports

Collation des doctorats honoris causa

M. Raymond Trousson, Faculté des lettres et sciences humaines

M. Ghislain de Marsily, Faculté des sciences

M. Giorgio Malinverni, Faculté de droit

M. Wayne Arthur Fuller, Faculté des sciences économiques

Le programme musical a été confié à Sax Duets : Juliane Rickenmann, saxophones alto et soprano ; Fred Letté, saxophone ténor

Allocution de Mme Martine Rahier
Rectrice de l'Université de Neuchâtel

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2011
Samedi 5 novembre 2011
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Refuser les réponses toutes faites

Mesdames, Messieurs,

Ce 65^e Dies academicus de l'Université de Neuchâtel voudrait, discrètement mais fermement, s'attacher un instant à mettre en lumière les particularités du monde académique, et leur donner une parole dans un contexte politique et social qui souvent les ignore.

Une dimension d'engagement

Le monde académique, qui est un lieu de science(s), un creuset social et un ferment de culture, réunit des forces inestimables pour l'avenir. On y profère des paroles d'expertise. On y entretient une volonté de creusement des évidences. On y développe une force de proposition et de critique. On y accepte même le risque de se tromper, parfois. Car les intellectuels savent qu'on peut se tromper. Ils savent reconnaître qu'ils se sont trompés lorsque la réalité leur fait la leçon. Leur liberté connaît les bornes de la responsabilité.

Il ne s'agit donc pas là – vous l'avez bien saisi - d'une élite, prétentieuse, qui nourrirait une insupportable aptitude au dédain. Il s'agit simplement d'une forme de courage et de dépassement, d'audace et de liberté, de reconnaissance des limites et de l'humble nécessité de toujours recommencer. Dans son dernier ouvrage (1914), consacré à la défense de Bergson au nom de la liberté de penser, Charles Péguy a ce fort propos :

« Il y a pire que d'avoir une mauvaise pensée. C'est d'avoir une pensée toute faite ».

Des questions qui dérangent

Dans un temps où les intellectuels deviennent suspects - et sont déclarés comme tels -, l'Université doit se sentir concernée. Il est alors de son devoir de s'élever contre les fausses dénonciations et les tentatives de dénigrement qui se développent à l'encontre de ceux qui ont fait vœu de pensée. Il est des pays où l'on n'aime pas les têtes qui pensent, pas plus que celles qui dépassent.

Ainsi, les intellectuels se voient-ils accusés, par certaines hautes autorités, de ne pas comprendre le peuple, de passer à côté des réalités sociales. Donc de ne pas savoir se positionner dans l'équilibre politique que ces mêmes élus réduisent à une détestation de ceux qu'ils appellent les élites ! Comme on le voit, il y a confusion dans les mots et les notions. Trop d'a priori. Trop d'idées toutes faites.

Des réponses qui engagent

Certes, les voix discordantes dérangent. Mais elles sont nécessaires, parce qu'elles suscitent le débat. Certes, les mises en cause font craindre des bouleversements, alors qu'elles ne sont que des questionnements. Les mouvements de révolution, de contestation et d'indignation auxquels nous assistons depuis le début de l'année doivent nous appeler à la réflexion et nous rappeler à l'écoute de l'autre, de ses aspirations - économiques, sociales, culturelles -, de ses modes de pensée, de ses adhésions et de ses refus.

Les engagements et les engagés bousculent les habitudes, mais ils interpellent les consciences. Ils sont souvent militants et s'inscrivent dans la marge plutôt que sur les longs fleuves tranquilles. Ils sont protestation et ils refusent de jeter l'éponge, de céder à la fatalité, de se coucher devant les seules exigences du bien-être.

Dans cette prise en compte du réel, l'intellectuel n'est pas un idéologue aux idées toutes faites. Souvent dans une position d'expert, il se montre réservé et ne communique qu'avec prudence son expérience de l'objet et sa vision du monde. Parallèlement, le peuple, valeur suprême de la démocratie, n'est pas l'individu pris en otage dans une démarche populiste. Ainsi l'intellectuel n'est pas au-dessus de ses concitoyens : il est à côté d'eux et avec eux. La distance qu'il prend est horizontale - celle de l'analyse - et non pas verticale - celle d'une certaine forme de mépris. Le mot élite a été galvaudé. Celui de peuple a été soumis à une vaste entreprise de récupération.

L'intellectuel n'est pas compris. Le peuple est récupéré. L'Université est là pour remettre les idées à leur place dans un monde de rumeurs, de bruits et de craquements qui surgissent de toutes parts. Elle est là pour entendre et interpréter les signes avant-coureurs des changements, ce qui n'a rien à voir ni avec la subversion, ni avec l'horoscope.

L'intellectuel au service de la société

Nous vivons dans un pays privilégié. La formation supérieure y est de très haute qualité. La recherche demeure une richesse à préserver. Dans ce contexte, l'Université joue un rôle essentiel, dans tout le pays, y compris à Neuchâtel.

Parce que, ici comme ailleurs, le monde nous questionne et qu'il faut refuser les réponses a priori. A tous ceux qui pensent les réalités simples, nous devons opposer les exigences de la pensée complexe. A ceux qui nourrissent une vision abrupte et réductrice du quotidien, nous proposons de préférer des approches multiples et, peut-être, sans doute, un peu plus difficiles. Cela suppose l'existence de lieux de réflexion libre où il est possible de prendre de la distance. Où il est permis de se donner le temps de la réflexion, de la recherche des causes probables et des conséquences possibles.

Permettez-moi de donner en exemple, emblématique, celui de Madame Sandra Gogniat qui s'adressera à vous tout à l'heure au nom des bénéficiaires de l'enseignement dispensé dans notre Alma Mater.

Cette toute récente diplômée, titulaire d'un Master en sciences économiques a précisément conduit ses recherches selon des méthodologies nouvelles permettant d'estimer la valeur économique d'un bien immatériel. Loin de moi l'idée de célébrer ici une logique économiste applicable à une science et à une université réduites à leur dimension comptable.

Dans le cas particulier, il s'agissait de cerner la valeur d'un patrimoine naturel : le Doubs, dont chacun connaît l'état problématique. La dégradation de la rivière suscite un émoi légitime auprès de milliers de pêcheurs et impose à la société un coût économique très important par la modification de leurs pratiques. Il fallait le montrer. Cette analyse va bien au-delà du simple constat que l'on entendrait au Café du Commerce : il débouche sur une interpellation en faveur de la préservation de l'environnement et de son développement

durable. Les chiffres ici rendent compte de la réalité quotidienne et ne sont pas une fin en eux-mêmes, issus de gesticulations cérébrales gratuites.

Dès lors, il n'y a pas d'orgueil à demeurer au-dessus de la mêlée. Il ne s'agit que d'un positionnement adéquat. Indispensable pour tenter de discerner l'ensemble de la problématique, laquelle appartient bel et bien à la réalité. Les grands bouleversements n'ont jamais une seule cause même si on peut, parfois, identifier un élément déclencheur. Réalité de la Cité, réalité des hommes et des femmes qui la composent. L'intellectuel appartient à cette réalité humaine. Et s'il prend du recul davantage que de la hauteur, ce n'est pas pour se distinguer : il sait que les hommes sont égaux en dignité.

L'Université s'engage pour la Cité et en faveur de la région

On le voit, la contribution de l'Université à la vie de la Cité est de retrouver les références du système et sa logique, de lui redonner des références citoyennes et une logique sociale. C'est ainsi qu'elle doit demeurer soucieuse d'intensifier le dialogue entre la communauté scientifique et le public. Les enjeux de ce dialogue sont multiples, y compris au plan éthique. Donc, au-delà de ces principes bien connus, l'Université n'évolue pas en dehors de la société qui l'a créée et qui la finance. Elle entretient un lien nécessaire avec le tissu économique et social qui la soutient. Nous l'avons vécu et nous le vivons.

Dans cette quatrième année de mandat, qu'il nous soit permis, Mesdames, Messieurs, d'évoquer très brièvement, quelques moments forts de cette « législature ».

Sensible aux réalités économiques et aux nécessaires contraintes qu'elles engendrent, l'Université a accéléré la modernisation de sa gestion. Même si elle a dû redimensionner certains de ses objectifs académiques, elle a réalisé plusieurs points de son Plan d'intentions : l'augmentation du nombre d'étudiants ; le développement ou le renforcement de nombreux domaines : la géothermie, la biologie du sol, le droit des migrations, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, la géographie politique, la logopédie, les sciences de la communication, les sciences de l'éducation. Elle a stimulé les réseaux intra facultaires ou inter facultaires,... Sans oublier ses collaborations interuniversitaires, au plan suisse et international.

Je tiens ici à remercier l'entier de la communauté universitaire, l'équipe rectorale avec ses vice-rectrices et son vice-recteur, les décanats des facultés et l'ensemble des services centraux. Ils ont tous contribué efficacement à l'atteinte de nos objectifs dans des conditions difficiles. Merci aussi aux membres du Conseil de l'Université qui nous soutient et aux autorités qui nous font confiance.

Un engagement pour l'avenir

Les années qui sont devant nous ne manqueront pas d'être rigoureuses. Nous le craignons, mais nous le savons.

Nous aurons le souci de stabiliser les acquis, de demeurer vigilants et exigeants afin que nous soient donnés les moyens dont nous avons besoin pour assumer, dans notre volonté d'excellence, la mission que nous confient les autorités.

Ainsi voulons-nous notamment contribuer au développement socio-économique et culturel de l'Arc jurassien. Nous sommes persuadés que l'UniNE doit se penser dans le cadre de la région et demeurer un centre de rayonnement, plein d'éclat mais sans éclatement.

Avec nos partenaires, actuels et nouveaux, nous nous engageons dans la voie de la cohésion et de la continuité. Nous travaillons à la préservation et à l'accentuation de notre identité. Ces objectifs passent aussi par la cohésion de nos espaces d'enseignement. Ce faisant, nous repensons la définition et le développement de nos pôles et domaines d'excellence.

L'UniNE a besoin de continuité. Ce qui n'empêchera pas son dynamisme dans la période de consolidation qui nous attend. Et cette conviction n'exclut pas la souplesse, qui est une manière de prendre en compte le réel plutôt que de plier devant la fatalité, fût-elle politique et financière.

L'engagement célébré

L'engagement - qui est, redisons-le, un service à la société - suppose la fidélité et la continuité, la cohérence et la ténacité. Il est le contraire de l'improvisation et du zapping. Les *prises de conscience* engendrent sagesse et engagement. Les combines et les magouilles produisent les *crises de confiance*. Nous avons besoin de confiance, donnée et reçue, de paroles tenues, d'idées mises en actes.

Cela suppose la lucidité et exige une bonne dose de courage. L'engagement, c'est souvent aller à contre-courant. Non par principe, mais par nécessité intellectuelle, politique, éthique, ... Le président du Conseil de l'Université en a si souvent fait l'expérience et la preuve.

Tout à l'heure, nous remettrons des diplômes de Dr honoris causa à quatre savants, qui sont autant d'intellectuels fins et profondément engagés dans un monde qui est notre monde, dans un temps où il est de plus en plus urgent de se mettre à l'écoute de ceux qui pensent le monde.

L'un d'entre eux (Trousson), éminent rousseauiste, a reçu le même prix que le président Senghor, un poète ! De quoi désorienter les pragmatiques ! Un autre (de Marsily) spécialiste de l'eau et des sols, porte le souci d'une population mondiale à nourrir. Un autre encore (Malinverni), juge auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, s'est impliqué dans la défense des droits économiques, sociaux et culturels. Un autre enfin (Fuller) débusque les erreurs de mesures et les données discutables. Tous ont œuvré pour une meilleure compréhension de l'homme et de sa condition. Aucun n'aura manqué à son devoir de savant-citoyen.

Quel bonheur de les accueillir ici. Avec vous. Et avec tous ceux qui acceptent de reconnaître que l'Université, cette pépinière d'intellectuels, doit s'opposer à tous les doctrinaires pétris de certitudes. Ceux que dénonce Péguy. Ceux à qui nous laissons l'antidote que propose Denis de Rougemont :

« *La décadence d'une société commence quand l'homme se demande : Que va-t-il arriver ? au lieu de se demander : Que puis-je faire ?* »

Merci de votre attention. Et de votre présence, qui est l'expression d'un engagement.

Allocution de Mme Sandra Gogniat

Assistante doctorante, Faculté des sciences économiques

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2011

Samedi 5 novembre 2011

Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Madame la Rectrice, Monsieur le Conseiller d'Etat, Mesdames, Messieurs,

J'ai le privilège de pouvoir aujourd'hui représenter les étudiants et les jeunes chercheurs de l'Université de Neuchâtel. Il s'agit d'une petite université, certes, mais c'est une université engagée. Ce qui me touche plus particulièrement, de par mon intérêt pour la recherche en économie de l'environnement, c'est que l'Université de Neuchâtel s'engage à promouvoir le développement durable, autant du point de vue de l'enseignement et de la recherche, que de celui de la gestion de l'énergie ou de la mobilité de sa communauté. Mais, au-delà d'une initiative a priori louable, ne s'agit-il pas, surtout, d'un effet de mode, ou même d'un bon « coup de pub » ?

Au vu du nombre croissant de travaux de mémoires et de thèses traitant du sujet, l'initiative semble être approuvée par une bonne partie des étudiants de l'université. Mais d'autres étudiants considèrent peut-être ce concept avec plus d'a priori. En effet, le développement durable est aujourd'hui mangé à toutes les sauces. Sauce piquante, d'abord, pour certains politiciens qui saupoudrent leur discours de ce concept. Sauce aigre-douce, ensuite, lorsque le développement durable devient un label marketing : tourisme durable, alimentation durable, nettoyage durable... En 2010, on invente même la Porsche durable. Remarquez que pour le prix, heureusement qu'elle l'est, durable. Sauce amère, enfin, lorsque développement durable se traduit par une obligation de faire marche arrière vers un nécessaire déclin. En effet, on entend souvent qu'il faut réduire l'empreinte sur l'environnement, diminuer notre consommation ou encore limiter l'évolution démographique. Ainsi, au-delà de nous culpabiliser, on remet en cause la vie même de l'être humain, prétendu destructeur en puissance. Parti d'une initiative a priori louable, le développement durable devient alors controversé.

Il apparaît pourtant que dans un siècle où l'allocation optimale des ressources dans le temps est plus que jamais devenue prioritaire, le développement durable mérite d'être présenté de façon plus complexe que cela. A mon avis, l'avènement de ce concept traduit un impératif éthique, qui est celui de donner la possibilité aux générations présentes et futures de satisfaire leurs besoins et ce, aux quatre coins du globe. Et pour éviter la controverse, et donc indirectement l'échec du développement durable, il s'agit d'y insuffler un air nouveau, et ce, au travers de deux grands axes.

En premier lieu, la réussite du développement durable passe par le progrès technologique et scientifique qu'il faut continuer de développer. L'innovation doit permettre de donner une transparence et une intelligence à la consommation. La recherche engagée dans ce domaine doit étroitement collaborer avec les acteurs économiques, l'Etat et la société civile. C'est déjà ce que promeuvent de nombreuses universités en adoptant une démarche multi et interdisciplinaire. L'Université de Neuchâtel va justement dans ce sens en permettant aux étudiants de choisir un cursus inter-facultaire. Je ne remercierai d'ailleurs jamais assez cette université de m'avoir offert cette belle opportunité. Je pense ainsi que l'Université de Neuchâtel, au-delà de répondre à un effet de mode, sait et saura développer les outils nécessaires au développement durable. Mais cela n'est sans doute pas suffisant.

L'utilisation de ces outils, ainsi que leur application dans la vie réelle doivent s'accompagner, et c'est là que se situe la deuxième clé de réussite, d'un changement délicat mais fondamental des valeurs. Il faut tout d'abord développer une vision positive de l'avenir. Le développement durable ne doit plus se limiter à restreindre les activités qui ne sont pas soutenables dans notre système actuel. Il s'agit plutôt d'imaginer et de créer un nouveau

modèle. Le système actuel est un gigantesque paquebot dans lequel on a énormément investi. Il faut plus que de la volonté pour en défier l'inertie. Il est bien plus facile et surtout plus motivant de changer de cap, plutôt que de faire machine arrière. Pour ce faire, les étudiants et formateurs du 21^e siècle se doivent de devenir des visionnaires. Mais l'engagement au sein des universités ne suffit pas. Les citoyens du monde entier doivent se mobiliser, à l'image des récentes manifestations des indignés. Et comme le défend Stéphane Hessel, il faut que les indignés deviennent des engagés, davantage unis, et abandonnent la contestation au profit de la proposition. Une force de proposition qui doit ensuite être entendue par les décideurs politiques et économiques que vous êtes, et qui devez coopérer dans ce sens.

Dans un deuxième temps, le changement de valeurs implique une redéfinition des concepts. La prospérité n'engage pas nécessairement un déclin de la qualité de vie, mais plutôt une évolution dans la perception de ce qu'est une vie de qualité. Ainsi, le développement ne doit plus faire référence à une croissance matérielle qui est celle du PIB, mais plutôt à un standard de qualité de vie, atteignable par tous. Pour assurer la prospérité, l'individu ne doit pas être forcé de consommer moins. Cependant, on peut lui montrer qu'il existe des alternatives afin de consommer mieux. Et ceci va au-delà de l'invention d'une Porsche hybride. Le changement de valeurs dont je parle ici est profond. Bien plus que l'accumulation matérielle, ce sont les relations sociales et affectives qui contribuent au bien-être. Lorsque nous aurons compris cela, l'aspect relationnel de la vie humaine prendra une place croissante, au détriment du matérialisme et de l'individualisme. Par conséquent, on verra apparaître un transfert de l'investissement vers le capital humain, les biens publics et la santé, sources mêmes d'un développement à la fois humain et soutenable.

Cette vision du développement durable, basée sur deux axes, n'a rien d'une utopie. Les rêveurs sont d'une part ceux qui pensent que le modèle d'accumulation matérielle est généralisable dans l'espace et dans le temps et d'autre part ceux qui souhaitent retourner dans le passé. Pour bousculer ces paradigmes conservateurs, les universités, telles que celle de Neuchâtel, ont fait le premier pas en mettant en place un lieu d'études propice à la recherche et au progrès technique qui vont dans ce sens. Il faut maintenant changer de cap, et laisser place à de nouvelles valeurs. C'est d'une seconde révolution copernicienne dont nous avons besoin: on sait déjà que la terre n'est pas au centre de l'univers, reste maintenant à se convaincre que l'homme non plus.

Allocution de M. Dick Marty
Président du Conseil de l'Université

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2011
Samedi 5 novembre 2011
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

La tradition veut que le Dies soit un moment de rencontre et de réflexion, de rencontre avec la cité, de réflexion sur le rôle joué par notre Université, sur les défis qui l'attendent, aussi sur ses inquiétudes, ses impatiences et ses espoirs.

L'Université de Neuchâtel connaît un développement réjouissant, aussi bien par l'augmentation des étudiants que par la qualité reconnue de son enseignement. La croissance à tout prix n'est cependant pas un but stratégique, surtout si l'infrastructure ne peut suivre et si cela advient au prix d'une perte de qualité. La sensible augmentation des étudiants de ces dernières années a posé et pose un sérieux problème d'encadrement. Un bon rapport enseignants étudiants a été un des points forts de notre alma mater et nous savons qu'il constitue un facteur non négligeable dans l'évaluation comparative des universités. Des mesures sont en voie d'être prises pour améliorer cet aspect. Des problèmes logistiques exigent également des réponses assez urgentes. Nous savons que le Département est parfaitement au courant de la situation et j'en profite pour remercier le Conseiller d'Etat Gnaegi pour l'attention particulière qu'il porte à l'Université.

Le Canton déploie en effet un effort considérable en faveur de son Université, nonobstant les difficultés notoires dans lesquelles se trouvent les finances publiques. Le politique a compris que les dépenses en faveur de la formation et de la recherche constituent un investissement primordial, comme cela a par ailleurs été très bien documenté par une étude sur les retombées économiques de l'Université sur la région et son économie.

Il n'est cependant pas toujours facile de comprendre le fonctionnement d'une université, ses exigences et ses attentes. Elle n'est pas, elle ne doit pas être considérée comme une unité de production et elle ne saurait être jugée et évaluée avec les mêmes critères. Il est donc essentiel que l'Université ne s'isole pas dans une sorte de tour d'ivoire ; il faut qu'elle soit transparente, qu'elle communique, qu'elle explique, bref, qu'elle entretienne un dialogue avec les autorités politiques, les différents acteurs de la vie sociale et avec l'opinion publique. D'autre part, il faut réaffirmer avec force la nécessité de reconnaître la spécificité de l'enseignement universitaire et de la recherche et de respecter la liberté académique. Il est donc indispensable d'entretenir un rapport de grande confiance entre l'Université et la Cité.

Les turbulences qui ont investi l'Université, il y a de cela environ une année, ont démontré comment cette confiance pouvait être facilement ébranlée et comme il était finalement facile de jeter le discrédit et de répandre le soupçon sur l'institution universitaire. Nous le savons, aucune fraude, aucun acte illégal n'a pu être finalement reproché aux autorités universitaires. Cet épisode a cependant provoqué un choc à l'intérieur de la maison, une vive émotion pour l'extrême facilité et la déroutante superficialité avec lesquelles on a mis en doute le fonctionnement et le sérieux de l'institution. Le Rectorat, le corps enseignant, ainsi que tous ceux qui œuvrent à l'intérieur de cette maison ont souffert suite à cette campagne de suspicion injuste et infondée. Je tiens à leur exprimer ma reconnaissance pour avoir su supporter et répondre avec dignité à ces médisances. L'Université a compris qu'elle devait faire davantage d'efforts pour communiquer et elle en tirera les conséquences. On ose espérer que, de l'autre côté, on se donne également la peine de mieux comprendre et, en tout cas, que l'on se documente sérieusement avant de crier au scandale. L'Université n'a jamais revendiqué la perfection, elle sait pertinemment qu'il y a des améliorations à apporter et c'est dans ce sens que les différentes instances de l'institution sont en train de travailler.

J'ai mentionné la liberté académique comme facteur essentiel du fonctionnement de l'Université. Liberté ne signifie nullement pouvoir faire n'importe quoi, cela ne veut pas non plus dire qu'on n'est pas tenu à rendre compte de son activité et de l'usage des ressources mises à disposition par la collectivité publique et les partenaires privés. En fait, l'institution universitaire est beaucoup plus contrôlée et surveillée que ce que d'aucuns semblent penser. Il n'y a pas seulement les vérifications annuelles du Contrôle cantonal des finances, mais il y a toute une série d'autres mécanismes de surveillance très performants. Les sommes importantes versées par la Confédération, les crédits de recherche alloués par le Fonds national, l'Union européenne ou d'autres institutions sont non seulement soumis à des analyses très poussées, mais constituent en même temps un témoignage d'estime pour le sérieux et la compétence de l'Université et de son corps enseignant. D'autre part, les universités font également l'objet de ratings internationaux, sans oublier les étudiants qui n'hésitent pas à dénoncer les dysfonctionnements. Non, l'Université n'est pas une « black box ». Elle n'est cependant pas – et je me répète – ni un service administratif quelconque, ni une entreprise de production. Le danger est aujourd'hui concret, à mon avis, de vouloir tout réglementer, discipliner tous les détails, multiplier paperasse et procédures. Ce zèle procédurier n'aboutit pas nécessairement à plus de transparence, mais risque au contraire de créer une bureaucratie étouffante, de conduire à une désresponsabilisation et d'induire un climat de démotivation. Ces dangers, soit dit en passant, ne guettent pas seulement l'institution universitaire. Il convient dès lors de rechercher un équilibre entre la nécessité de transparence et les exigences de créativité. Une fois encore, cela ne va pas sans un rapport de confiance, une confiance qui doit être soigneusement entretenue, d'une part et d'autre.

Aujourd'hui tout le monde s'accorde à dire que la formation et la recherche constituent les atouts majeurs de notre pays pour affronter avec succès l'avenir. On le reconnaît, même si on n'en tire pas toujours les conséquences. La Suisse est en bonne position, certes, mais la concurrence est vive et toujours plus rude. Pour ne citer qu'un exemple, la Chine, qui compte une cinquantaine de villes avec plus d'un million d'habitants, se développe à une allure impressionnante. Si nous voulons maintenir et consolider nos positions, nous sommes obligés de continuellement nous améliorer et d'imaginer le futur sans préjugés. Le « Triangle Azur », qui se fonde actuellement seulement sur la bonne volonté des différents acteurs, pourrait constituer une voie de développement et il n'est ainsi pas interdit d'imaginer un grand campus romand ou d'autres alliances à inventer. Ce qui est certain, c'est que la formation et la recherche exigeront toujours plus de ressources. Il faut nécessairement choisir des sphères d'excellence et conclure des partenariats stratégiques pour exploiter au mieux les synergies.

Quel est le rôle de l'université ? Transmettre le savoir, certes, mais pas seulement. Pour reprendre une locution allemande assez rude, mais qui dit bien ce qu'elle doit dire, la tâche de l'université ne consiste pas à produire des « Fachidioten ». Le savoir assume tout son sens seulement s'il est placé dans un contexte social et éthique. Il en va de même pour la recherche qui nécessite un environnement stimulant et attractif pour les meilleurs chercheurs. L'identification des professeurs avec l'université est essentielle tout comme le plaisir de transmettre le savoir et l'expérience. L'université remplit pleinement sa mission lorsque les hommes et les femmes qui en sortent ont acquis un excellent savoir, mais également l'envie et la curiosité d'aller plus loin, de s'engager, de ne pas être indifférents à ce qui se passe autour d'eux, d'être courageux dans le sens donné à la notion de courage par Jean Jaurès, *le courage c'est de chercher la vérité et de la dire*.

Giorgio Malinverni répond bien à cette définition d'universitaire. Il s'est engagé dans la recherche, dans l'enseignement, dans la transmission du savoir à ses étudiants avec un

esprit critique, toujours rattaché à la réalité, puis comme juge à Strasbourg engagé dans l'édification d'un patrimoine de valeurs fondamentales communes pour le continent européen.

Oui, l'université est appelé à assumer un rôle politique important, dans le sens plus noble du terme, si bien défini par Max Weber : *la politique c'est le goût de l'avenir.*

Allocution de M. Philippe Gnaegi

Conseiller d'Etat

Chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2011

Samedi 5 novembre 2011

Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Monsieur le président du Conseil de l'Université,

Madame la rectrice,

Liebe Rektoren aus der Deutsche Schweiz,

Caro Presidente del Università della Svizzera Italiana,

Mesdames et Messieurs les professeurs,

Messieurs les docteurs honoris causa,

Mesdames, Messieurs,

L'Université de Neuchâtel ne craint pas le changement. Elle n'a pas peur des ruptures.

C'est certainement la raison pour laquelle elle a, pour 2011, abandonné l'habitude prise ces dernières années de placer le DIES sous le signe d'un thème, d'un mot d'ordre: "Construire l'Université" en 2007, "Les défis de l'égalité" en 2008, "Un siècle de talents" en 2009, "Inciter, créer, former" en 2010.

En 2011, les orateurs se retrouvent dans la situation risquée et inconfortable de ne pas avoir de thème imposé.

Nous vous proposons de voir, dans cette page blanche qui nous est soumise, l'occasion de réfléchir librement et de vous faire part de la vision qui est celle du Conseil d'Etat quant à l'organisation des hautes écoles, du *tertiaire* dans l'Arc jurassien.

Cette vision repose sur deux constats.

1. 1^{er} constat: le contexte national

Le 30 septembre 2011, les Chambres fédérales ont adopté, dans l'indifférence médiatique la plus complète, une loi en discussion depuis plusieurs années: la loi sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE), rebaptisée *loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles* (LEHE).

Avec cette nouvelle base légale fédérale, toutes les hautes écoles - Universités, HES et, dans une large mesure, HEP - seront mises sous un toit institutionnel commun.

Un nouvel organe conjoint entre les cantons et la Confédération, le *Conseil des hautes écoles*, assumera un rôle stratégique pour tout le secteur tertiaire.

Il reste à voir les dispositions d'application. Le Conseil d'Etat, tout comme les comités stratégiques de la HE-Arc et de la HEP seront attentifs à trois éléments.

En premier lieu, il est vital que soit préservée l'autonomie des hautes écoles. C'est d'elles que doivent partir les initiatives, les projets de collaborations.

En second lieu, et même si nous savons que c'est un combat difficile à mener, il faut éviter la mise en place de bureaucraties chargées de contrôler et de régler de manière uniforme tous les détails de l'activité des hautes écoles.

En troisième et dernier lieu, il conviendra de veiller à ce que les hautes écoles, désormais toutes égales en droit, conservent leurs différences. Il faudra qu'il continue à y avoir, comme aujourd'hui, plusieurs demeures dans la maison de la LEHE.

Concrètement, les universités doivent continuer à dispenser une formation à vocation scientifique et se concentrer sur la recherche fondamentale.

La formation et la recherche en HES et en HEP doivent conserver leur caractère professionnalisant et axé sur les applications dont la société et l'économie ont besoin.

2. 2^e constat: le contexte régional

L'une des caractéristiques de l'UniNE est d'être, en particulier au niveau des *bachelors*, l'Université de l'Arc jurassien.

Mais la spécificité neuchâteloise tient à l'importance de l'espace BEJUNE. En effet, 67 % des étudiants de niveau Bachelor viennent des cantons de l'espace BEJUNE; ce chiffre grimpe même à 81 % si l'on ajoute le Nord vaudois.

Cela ne signifie néanmoins pas que notre Université se limite à un recrutement local.

Car au niveau réellement important dans le contexte de la concurrence entre universités, c'est-à-dire au niveau des masters, la proximité cède le pas à l'excellence. C'est ainsi qu'à la rentrée de septembre 2011, 75% des demandes d'admissions en masters étaient le fait d'étudiants ayant obtenu leurs bachelors ailleurs qu'à Neuchâtel, dont 5% de détenteurs de bachelors HES. Cela démontre que notre Université se développe dans une très bonne direction.

Les autorités politiques ont donc toute confiance dans l'avenir du tertiaire dans l'Arc jurassien.

Ce sont, en premier lieu, les deux sites 'Campus Arc 1 et 2' sur le Plateau de la gare de Neuchâtel. Avec les sites existants de l'Université et, dès 2013, *Microcity*, ces infrastructures constitueront un campus d'une densité hors du commun qui regroupera les 'maisons' HES, Université et site neuchâtelois de l'EPFL.

C'est, en second lieu, la récente réorganisation de la HEP en ce qui concerne les localisations.

Dans les domaines des HES et de la HEP, les cantons collaborent désormais beaucoup plus étroitement que par le passé: après 10 ans d'existence, on a dépassé le stade initial, où l'on avait dû commencer par additionner l'existant pour chaque canton.

Mesdames, Messieurs, Le contexte national et le contexte régional que nous venons d'évoquer sont porteurs à la fois d'opportunités et de risques.

Ils constituent le cadre dans lequel doit s'inscrire une vision politique pour le tertiaire, vision que nous vous proposons d'évoquer en deux temps.

1. Il faut renforcer et densifier les collaborations

La concentration et la proximité engendrées par les campus Arc 1 et 2, proches des autres sites de l'Université, doivent être comprises comme l'occasion d'identifier et d'exploiter toutes les synergies possibles en particulier en ce qui concerne les domaines administratif et de la logistique.

Elles doivent aussi être l'occasion de développer des synergies sur le fond, sur le modèle par exemple des collaborations existantes entre l'Université et la HEP pour la formation du corps enseignant.

A cet égard, nous sommes convaincus que la mise à disposition, en 2013, du site de *Microcity* engendrera des occasions de synergies, de collaborations dont l'ampleur ne saurait être surévaluée. A elle seule, l'antenne neuchâteloise de l'EPFL abritera 12 chaires!

L'émulation, les collaborations entre toutes les composantes du tertiaire de l'Arc jurassien vont s'intensifier dans les années à venir à un point que nous sommes aujourd'hui encore en peine d'imaginer!

2. le deuxième temps consiste pour nous de passer de l'Université de Neuchâtel à une Université ancrée dans son bassin de recrutement naturel

L'Université de Neuchâtel est, de fait, l'Université de l'Arc jurassien, des cantons de Neuchâtel, du Jura et de la partie francophone du canton de Berne.

A un moment où notre canton entend se présenter vis-à-vis de l'extérieur comme une agglomération, à un moment aussi où il est question dans nombre de domaines de collaborations toujours plus étroites entre les trois cantons de l'Arc jurassien, le temps est venu de considérer le territoire neuchâtelois comme une seule entité, en dépassant les régionalismes et les conservatismes de tous ordres.

C'est le sens qu'ont les réformes que nous avons engagées dans l'offre de formation au secondaire 2, notamment dans le domaine de la formation professionnelle: il faut réfléchir au moins à l'échelle du canton.

C'est la raison pour laquelle, en collaboration avec l'Université, nous voulons que soit envisagée une présence accrue de l'Université dans les Montagnes neuchâteloises. Il convient de réfléchir à l'échelle du canton et de renforcer l'importance de l'Université dans les Montagnes neuchâteloises.

Imaginer que l'on ait à futur un ou deux Centres de recherche universitaires localisés dans les Montagnes neuchâteloises fait partie d'une vision politique cantonale et, pourquoi pas demain, de l'Arc jurassien, à l'instar de ce qui se fait déjà pour la HE-Arc et la HEP.

Il s'agit donc de concevoir l'Université comme une institution de l'Arc jurassien et d'envisager son organisation à l'échelle de son bassin de recrutement naturel.

Mais il faut à cet égard être très clair: nous n'entendons pas imposer à l'Université ses choix opérationnels. Le rôle du pouvoir politique est de stimuler des projets provenant de l'intérieur de l'institution plutôt que décrétés par l'autorité politique.

Si la méthode sera participative, nous tenons par contre à ce que l'ambition initiale, le cap fixé, soient maintenus.

Conclusions

S'inscrire dans le nouveau cadre voulu par la Confédération (la LEHE), développer des synergies entre toutes les hautes écoles localisées dans l'Arc jurassien, faire fructifier l'exceptionnelle densité de compétences du *campus* tertiaire en voie d'achèvement à Neuchâtel et faire de l'Université de Neuchâtel l'Université de l'Arc jurassien ou encore faire du canton de Neuchâtel un centre d'excellence dans la formation tertiaire. Les défis, les changements qui attendent notre Université sont sans précédent.

Ils vont tous dans le sens d'un décloisonnement, d'un dépassement des frontières institutionnelles ou géographiques.

Nous voulons qu'ils soient menés dans le respect des institutions en place. Ils n'ont de chance que s'ils sont voulus et portés par les institutions.

D'abord, parce que l'Etat entend respecter l'autonomie de l'Université et parce que Neuchâtel n'est que l'un des trois membres de la HEP-Bejune et de la HE-Arc.

Ensuite, et surtout, parce que collaborer, inciter, dialoguer est le mode de travail qu'entend promouvoir notre département, dans ce domaine comme dans les autres.

Pour relever les défis des décloisonnements à venir, des synergies à identifier et à exploiter, dans l'esprit de la LEHE, l'Université aura besoin d'une équipe, d'un rectorat en qui l'on sait pouvoir avoir confiance, qui a fait ses preuves.

Le rectorat devra également assumer une liberté nouvelle: celle que le Conseil d'Etat entend donner à l'Université, en accroissant encore son autonomie. Dans la logique dite de 'gouvernance des partenariats', le Conseil d'Etat entend mettre rapidement en œuvre ce que les initiés appellent le "mandat 8" de l'Université, soit l'introduction d'une enveloppe financière quadriennale.

Nous vous le disions au début de notre intervention: l'Université ne craint pas le changement. Elle n'a pas peur des ruptures. Elle se trouve aujourd'hui, forte d'une existence d'un siècle et 2 ans, devant une nouvelle page blanche...

Nous vous remercions de votre attention.

Collation des doctorats honoris causa

M. Raymond Trousson

Faculté des lettres et sciences humaines

M. Ghislain de Marsily

Faculté des sciences

M. Giorgio Malinverni

Faculté de droit

M. Wayne Arthur Fuller

Faculté des sciences économiques

DIES ACADEMICUS 2011

Samedi 5 novembre 2011

Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Laudatio de M. Raymond Trousson , Dr h.c. Dies Academicus 2011
Faculté des lettres et sciences humaines

Belge ! Raymond Trousson a toujours assumé son origine par sa formation universitaire sous la férule de son maître et ami Roland Mortier, et par les innombrables travaux qu'il a consacrés à la littérature de son pays natal, particulièrement dans le cadre de l'Académie royale à laquelle il appartient depuis 1979 et dont il a été par trois fois directeur. On ne compte plus ses publications sur le prince de Ligne, Charles de Coster, Verhaeren, Rodenbach, et tant d'autres. Mais dès sa thèse en littérature comparée publiée chez Droz en 1964, *Le Thème de Prométhée dans la littérature européenne* (3 éditions), le polyglotte qu'il est n'a jamais cessé de fréquenter les scènes européennes de la culture. Il a enseigné à l'Université libre de Bruxelles de 1967 à 2001, formant plusieurs générations d'éminents chercheurs dix-huitiémistes. Outre sa carrière à l'ULB, Raymond Trousson a été professeur invité, de Paris à Jérusalem, de Lisbonne à Québec, de Bologne à Prague... et on ne compte plus les distinctions qui lui ont été internationalement attribuées, dont en 2006 le « Grand prix international de littérature » après Léopold Sédar Senghor ! Il a parcouru presque tous les continents pour participer à des colloques ou donner des conférences, du Maroc à la Suède, de la Tchéquie au Brésil, de la Pologne à la Roumanie, des États-Unis ou du Canada au Japon, en passant évidemment par l'Allemagne, la France, et la Suisse. À Neuchâtel, il a inauguré le colloque international organisé par la Faculté sur « Rousseau et les arts visuels » et a donné par ailleurs une conférence dans le cadre de l'Association Jean-Jacques Rousseau. Mais c'est peut-être en Italie qu'il est le plus à l'aise, et par les amitiés qu'il y entretient et surtout par sa tendresse pour sa langue et sa littérature.

La bibliographie de Raymond Trousson est époustouflante : quelque cent volumes publiés et 300 articles en revues, dont 3 dans le *Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau* de Neuchâtel. Ses travaux ont été traduits en portugais, espagnol, italien, roumain et chinois, quand il n'a pas écrit lui-même en anglais, en italien ou en espagnol. Raymond Trousson est un travailleur solitaire : il œuvre seul avec un bagage énorme de connaissances accumulées grâce à une mémoire à toute épreuve. Mais cela ne l'a jamais empêché de diriger – avec autorité et impatience ! – des travaux collectifs, en particulier de fort gros dictionnaires. En plus, un difficile travail éditorial est à mettre à son actif : il est directeur de deux importantes collections dans la grande maison d'érudition parisienne et genevoise Honoré Champion.

Outre la littérature belge, il a ses spécialités : l'histoire de l'utopie, de la libre pensée ou de la réception des grands auteurs. Mais c'est d'abord par ses magistrales études sur les trois grands hommes du XVIII^e, Voltaire, Rousseau et Diderot (Montesquieu ne semble pas être sa tasse de thé !), qu'il s'est le mieux fait connaître en proposant, entre autres, les meilleures biographies actuelles de ces géants. La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel tient à honorer ici plus particulièrement le spécialiste universellement reconnu du Citoyen de Genève, dont l'histoire est dramatiquement liée à notre canton. Raymond Trousson est l'homme de Jean-Jacques Rousseau, dans tous les domaines que le génial autodidacte a abordés, et sa contribution à l'étude historique de la pensée de Jean-Jacques est tout aussi diversifiée. Elle est essentiellement historique (de Socrate, Sénèque ou Cicéron à Frédéric II) et thématique (l'utopie, l'insularité, le nationalisme, « l'image de Jésus », etc) ; elle aborde également des questions méthodologiques fondamentales en ces temps où la critique dérive. Mais son originalité réside surtout dans l'intérêt majeur qu'il porte à la réception de l'œuvre de Rousseau, de ses contemporains jusqu'aux temps modernes. Et là, la liste des auteurs étudiés serait trop

longue à énumérer: elle va de Sébastien Mercier à Charles Maurras, en passant par Balzac, Stendhal ou Hugo. Mais un volume spécifique mérite d'être mentionné à ce propos : *Jean-Jacques Rousseau jugé par ses contemporains* (Champion, 2000).

Par ailleurs, et pour confirmer les liens de Raymond Trousson avec Neuchâtel, la FLSH tient aussi à rendre hommage à un homme qui aime particulièrement Isabelle de Charrière, à laquelle il a consacré une importante biographie (Hachette, 1994) et nombre d'articles.

Aussi exigeant envers les autres qu'envers lui-même, Raymond Trousson est un esprit vif, infatigable, assoiffé et raisonné, mais aussi intuitif, un homme d'une rectitude morale et scientifique exemplaire. Et tout savant qu'il est, il n'a jamais hésité à mettre aussi ses vastes connaissances à la portée d'un public moins spécialisé dans des publications de vulgarisation. Sa critique est toujours pertinente, vu ses connaissances de la littérature secondaire, comme en témoignent ses divers articles recensant les études rousseauistes, annuellement presque aussi nombreuses que les publications sur Shakespeare ! Enfin saluons, en cette veille du tricentenaire de Rousseau, la grande entreprise à laquelle Raymond Trousson s'est attelé avec passion, à savoir la direction d'une nouvelle édition des œuvres complètes et des lettres du Citoyen, destinée à suppléer à la presque incontournable édition de la Pléiade. Cette publication comprendra 24 volumes de 600 pages et devrait paraître le 28 juin 2012, date anniversaire de Jean-Jacques.

En lui conférant le grade de docteur *honoris causa*, l'Université de Neuchâtel reconnaît l'immense apport du professeur Trousson à la connaissance de l'histoire littéraire française, particulièrement celle du XVIII^e siècle, et entre autres à travers les œuvres de Jean-Jacques Rousseau et d'Isabelle de Charrière.

Laudatio de M. Ghislain de Marsily , Dr h.c. Dies Academicus 2011
Faculté des sciences

« On rapporte que Hiéron, roi de Syracuse, chargea Archimède de résoudre le problème suivant : la couronne royale était-elle faite, jusqu'au cœur, d'or pur ? Ou bien s'y cachait-il, enfouies sous l'or, des passées ignominieuses de métal vulgaire ? Pour résoudre l'énigme, Archimède n'était pas autorisé à faire le plus petit sondage dans la couronne, encore moins à la découper pour observer son contenu. On se souvient qu'il parvint à répondre à la question par la seule force des lois de l'hydraulique, lois dont il prit conscience, dit-on, dans son bain. »

Ainsi débute le manuscrit de la thèse de Doctorat d'Etat de Ghislain de Marsily sur l'identification des systèmes hydrologiques. Belle illustration d'un esprit maniant avec rigueur la recherche scientifique, une culture classique et un sens des responsabilités hors du commun.

Pendant les années 1970 et 1980, avec ses collègues de l'Ecole des Mines de Paris, Ghislain de Marsily développe de nouvelles techniques de modélisation, d'identification des systèmes et de prise en compte de l'incertitude et des risques. Le but de ces méthodes est d'apporter, malgré un nombre très limité de données concernant le sous-sol et les eaux souterraines, des réponses quantitatives à des questions ayant un enjeu sociétal. Ces développements méthodologiques seront repris et suivis par de nombreuses équipes et apporteront à Ghislain de Marsily une reconnaissance internationale ainsi que de nombreux prix comme l'Horton Award de la Société américaine de géophysique en 1994, le prix John Dalton de la Société européenne de géophysique en 2000 ou encore le prestigieux Meinzer Award de la Société géologique américaine en 2004. Ce dernier prix récompense Ghislain de Marsily pour ses contributions pionnières dans le domaine de l'hydrogéologie stochastique et pour son livre « Hydrogéologie quantitative » publié en anglais en 1986. Cet ouvrage fondamental formera toute une génération d'hydrogéologues aux méthodes quantitatives et en particulier géostatistiques.

L'expertise unique de Ghislain de Marsily, associant la physique du milieu souterrain et la quantification des incertitudes, son exceptionnelle capacité d'analyse combinée à un sens profond de la diplomatie, lui vaudront de diriger de nombreuses commissions en France et à l'étranger notamment dans le domaine de l'enfouissement des déchets nucléaires. Il jouera ainsi un rôle clé dans la prise de décision française de ne pas considérer le granit comme une roche permettant de stocker en sécurité des déchets nucléaires.

Mais Ghislain de Marsily ne s'est jamais cantonné au seul domaine de la géologie et des eaux souterraines. Dès la fin des années 1980, alors professeur à l'Université Paris 6, il étend son champ d'étude à l'ensemble du cycle de l'eau. Il coordonne un vaste programme de recherches sur le bassin de la Seine, impliquant une quinzaine de laboratoires dans des disciplines allant de la biologie au climat en passant bien sûr par l'hydrologie et la modélisation mathématique.

Nommé membre de l'Académie des Sciences à l'Institut de France, Ghislain de Marsily s'attaque au vaste domaine des eaux continentales. Il lance alors le concept de parc naturel hydrogéologique dont la vocation est de protéger la qualité des eaux souterraines afin de produire de l'eau potable de qualité sans avoir à la traiter, une idée qui sera suivie notamment par la ville d'Auxerre en France. Dans cette perspective, son travail évolue vers

le thème majeur qui le préoccupe actuellement : la disponibilité de l'eau et des sols pour produire suffisamment de nourriture à une population mondiale en forte croissance dans un contexte de changement climatique global.

A nouveau ces recherches seront récompensées : en décembre 2010, à l'occasion de la Conférence internationale sur les aquifères transfrontaliers à l'UNESCO, l'Association internationale des hydrogéologues lui remet le President Award pour ses contributions exceptionnelles à la science hydrogéologique.

Contrairement à Archimède qui ne pouvait pas faire le moindre petit sondage dans la couronne du roi Hiéron, Ghislain de Marsily s'est autorisé à faire quelques incursions dans le sous-sol et, lorsque les finances le lui permettaient, à y effectuer quelques forages. Mais surtout, il a développé des outils fondamentaux qui sont maintenant utilisés dans le monde entier pour comprendre le sous-sol même lorsque les données sont extrêmement ténues. A présent, il nous aide à comprendre les enjeux du 21^e siècle en les éclairant d'un regard humaniste et scientifique.

A l'heure où l'Université de Neuchâtel souhaite agir dans le domaine du développement durable, Ghislain de Marsily nous montre un bel exemple à suivre et c'est ainsi qu'elle est fière de lui conférer le titre de docteur *honoris causa* en reconnaissance de son œuvre exceptionnelle.

Laudatio de M. Giorgio Malinverni, Dr h.c. Dies Academicus 2011
Faculté de droit

M. Giorgio Malinverni, né le 3 octobre 1941, est originaire de Locarno au Tessin. Il vit actuellement à Genève.

M. Malinverni a exercé la fonction prestigieuse de juge auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme à Strasbourg, de 2007 à 2011.

M. Malinverni a étudié à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg au sein de laquelle il a obtenu sa licence en 1965. Il a ensuite effectué son doctorat à l'Institut universitaire de hautes études internationales à Genève. Assistant de 1966 à 1971, puis professeur assistant de 1974 à 1980 à la Faculté de droit de l'Université de Genève, il devint professeur ordinaire en 1980. Il a également été professeur invité aux Universités de Lausanne en 1982 et 1989, de Neuchâtel en 1991, de Nice en 1994, de Paris II en 1995 et de Strasbourg dès 2000. M. Malinverni a dirigé le département de droit constitutionnel de la Faculté de droit de l'Université de Genève de 1983 à 1989 et de 1995 à 1998 ; il y a présidé la section de droit public de 1989 à 1993.

Durant sa carrière, M. Malinverni a occupé de nombreuses fonctions très importantes, parmi lesquelles peuvent être mentionnées celles de juriste auprès du Comité international de la Croix-Rouge, de 1971 à 1973 ; membre de la Commission européenne pour la démocratie par le droit du Conseil de l'Europe (plus connue sous le nom de « Commission de Venise »), de 1990 à 2006 et vice-président de 1995 à 1997 ; membre du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, de 2000 à 2006 ; Conseiller international auprès de la Cour constitutionnelle de Croatie, de 1997 à 1999 ; membre du Comité consultatif institué par la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales, en 2002. Il a également participé à plusieurs comités scientifiques, dont le Comité de rédaction de la Revue suisse de droit international et de droit européen (Zurich), le Comité scientifique de la Revue trimestrielle des droits de l'homme (Bruxelles) et le Conseil scientifique de la Rivista internazionale dei diritti dell'uomo (Milan).

M. Malinverni, c'est pour moi un privilège et un grand honneur de participer à cette cérémonie du Dies academicus lors de laquelle vous recevrez le Doctorat *honoris causa* que l'Université de Neuchâtel souhaite vous décerner, sur proposition de la Faculté de droit.

Depuis de nombreuses années, vous avez tissé des liens professionnels et d'amitié avec plusieurs collègues de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel. Ces liens sont nés alors que vous étiez encore professeur de droit constitutionnel à l'Université de Genève et ont perduré après votre accession à la Cour européenne des droits de l'Homme. En votre qualité de Juge au titre de la Suisse, vous y avez régulièrement accueilli les étudiantes et les étudiants de notre Faculté, lors de leur traditionnelle visite annuelle à Strasbourg dans le cadre du séminaire dit « de Strasbourg ». Vous avez toujours trouvé la disponibilité nécessaire pour vous entretenir avec eux et votre extrême amabilité a laissé un souvenir émerveillé dans leur cœur. Bien qu'appelé à assumer de hautes fonctions, vous êtes ainsi resté attaché aux valeurs de l'amitié et de la pédagogie, si chères à votre vocation première de professeur.

Vos enseignements auront marqué des générations d'étudiants que vous avez formés. Vous avez su les sensibiliser aux droits de l'Homme et éveiller leur esprit critique durant les quarante années que vous avez passées à la Faculté de droit de l'Université de Genève. Vous avez aussi œuvré inlassablement pour le respect des droits de l'Homme et de la démocratie, en vous consacrant en particulier à la protection des minorités nationales, des libertés et des droits économiques sociaux et culturels. Votre parcours remarquable fait de vous l'un des plus dignes ambassadeurs de ces valeurs, dans notre pays comme à l'étranger. Vous êtes une source d'inspiration non seulement pour les étudiants, mais aussi pour vos collègues qui ne peuvent être qu'impressionnés par votre carrière exceptionnelle et la richesse de votre savoir.

Cet esprit à la fois scientifique et humaniste, vous avez naturellement su le transmettre et le faire partager au travers de nombreuses contributions en droit constitutionnel et en droits de l'Homme qui font référence et ont contribué à votre rayonnement. On peut mentionner à ce titre notamment le Traité de droit constitutionnel, dont vous êtes le co-auteur et qui en est déjà à sa troisième édition. Cet ouvrage remarquable sert de base en droit constitutionnel pour de nombreux étudiants en Bachelor et est également extrêmement utile pour les praticiens.

Je ne saurais conclure cette allocution sans vous remercier pour votre engagement sans faille, tant pour les étudiants que pour les droits de l'Homme.

Laudatio de M. Wayne Arthur Fuller, Dr h.c. Dies Academicus 2011
Faculté des sciences économiques

Wayne Arthur Fuller est "Distinguished professor" de l'Université d'Etat de l'Iowa.

Wayne Fuller est un éminent statisticien. Il a obtenu une maîtrise en 1957 puis un Doctorat en 1959 en Economie agricole, année durant laquelle il a commencé à enseigner à l'Université d'Etat de l'Iowa. Durant sa carrière, il a publié plus de 200 articles scientifiques dans des revues de très haut niveau. Il est l'auteur de plusieurs livres. Il a encadré 88 thèses de doctorat.

Au-delà de l'ampleur de la production scientifique, c'est d'abord la diversité de ses domaines d'intérêt qui est particulièrement remarquable. Wayne Fuller a en effet travaillé dans le domaine des séries temporelles, des erreurs de mesures, de la théorie de l'échantillonnage et de l'économétrie.

Dans le domaine de l'étude des séries temporelles, Wayne Fuller est universellement connu pour être le co-inventeur du test d'hypothèse dit de « Dickey and Fuller » qui permet de tester l'existence d'une racine unitaire d'une série temporelle et donc de tester la stationnarité de cette série. Ce test fait maintenant partie des bases de l'analyse des séries chronologiques.

Wayne Fuller a été un précurseur dans l'étude et la modélisation des erreurs de mesures, c'est-à-dire de données dont on sait pertinemment qu'elles sont entachées d'erreurs. Il s'est attaqué à une question relativement délaissée par les statisticiens mais ô combien importante ! Son livre sur les erreurs de mesure est devenu l'ouvrage de référence du domaine.

Wayne Fuller a aussi été un précurseur dans l'utilisation d'information auxiliaire dans l'estimation par enquête. Une pratique actuellement courante en statistique publique consiste à améliorer les estimations d'enquête par sondage en « ajustant » ces enquêtes sur des résultats de recensement ou de registre. A nouveau, les travaux d'Isaki et Fuller ont été innovateurs et précurseurs dans ce domaine qui s'est développé de manière considérable par la suite pour être totalement intégrée dans la pratique des statisticiens d'enquête.

En méthode d'enquête, un intérêt grandissant est la production de statistique sur des petits domaines, par exemple des petites régions, à partir de données issues d'échantillon. Wayne Fuller a proposé l'utilisation de modèles mixtes pour réaliser des estimations dans des petits domaines. Cette approche particulièrement innovante a réellement ouvert un nouveau champ de recherche. Les résultats de ces recherches sont maintenant couramment appliqués dans la production des instituts de statistique.

Wayne Fuller a aussi été impliqué dans l'inventaire des ressources nationales, la plus grande enquête agricole d'utilisation des terres dans le monde, depuis 1977 jusqu'à aujourd'hui. Cette collaboration entre le monde universitaire et le gouvernement américain a permis à un centre de recherches d'enquête de classe internationale de se développer à l'Université d'Etat de l'Iowa. Beaucoup de doctorants travaillant avec Wayne Fuller ont eu leur premier contact avec la statistique d'enquête au travers de l'inventaire des ressources nationales.

Plus que l'ampleur de la production scientifique de Wayne Fuller, c'est sa capacité à identifier, ouvrir et à s'attaquer à de nouveaux champs de recherches qui est remarquable. A plusieurs reprises, Wayne Fuller a défriché et ensemencé des champs de recherche féconds dont les implications pratiques se sont avérées particulièrement importantes.

Durant ces dernières années, les intérêts de Wayne Fuller se sont de plus en plus portés sur la théorie de l'échantillonnage. Les centres d'intérêts de Wayne Fuller et de ses collaborateurs ainsi que l'Institut de statistique de l'Université de Neuchâtel se sont croisés sur des sujets de plus en plus connexes comme l'échantillonnage équilibré et le calage, l'estimation dans des petits domaines. Les échanges se sont développés au fil des rencontres et des conférences. Wayne Fuller a récemment participé à une conférence à Neuchâtel et à plusieurs jurys de thèse. Nous espérons que cette collaboration demeurera fructueuse.

Nous sommes heureux d'honorer, aujourd'hui, l'un des statisticiens-économètres les plus influents, pour ses contributions innovantes, particulièrement dans les domaines de l'étude des séries temporelles, de l'économétrie et la théorie des l'échantillonnage.

Pour ses contributions majeures dans les domaines de l'étude des séries temporelles, de l'économétrie et de la théorie des sondages, nous conférons le titre de docteur *honoris causa* au professeur Wayne Fuller.